

PAGE ÉCONOMIQUE

Les dirigeants du Maghreb souhaitent une économie du savoir

Des représentants d'institutions culturelles, financières et scientifiques du Maghreb et au-delà se sont réunis au début du mois de décembre 2009 à Tunis pour parler de l'urgence qu'il y a à créer des économies du savoir

Les pays arabes et musulmans doivent repenser leurs stratégies de développement pour bénéficier des politiques transformatrices, des projets innovants et des plans de renouveau liés à un passage à l'économie fondée sur la connaissance, selon une déclaration publiée le 3 décembre par les participants à cette conférence à Tunis

Des représentants d'institutions nationales, régionales et internationales ont affirmé dans leur Déclaration de Tunis que ces avantages pouvaient être acquis par la mise à disposition d'un soutien technique, la préparation de matériels de référence et la fourniture de conseils à ces pays.

"[S]i ils sont... utilisés de manière idéale", les pays arabes et musulmans disposent de suffisamment de ressources humaines et du potentiel pour accélérer leur marche vers une économie fondée sur la connaissance, a déclaré le Premier ministre tunisien Mohammed Ghannouchi lors de cette conférence, qui s'est déroulée du 1er au 3 décembre.

La "Conférence internationale sur les

économies du savoir pour la création d'emplois, l'augmentation du niveau de compétitivité et la réalisation d'un développement harmonieux" était organisée par l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO), la Banque mondiale et le gouvernement tunisien.

La déclaration publiée à l'issue de cette conférence appelle également à organiser un sommet mondial sur l'économie du savoir, afin de prendre les décisions qui s'imposent et approuver les plans pouvant garantir le passage à une économie fondée sur les connaissances.

"Deux facteurs principaux dans la région arabe peuvent transformer en réalité tangible les perspectives d'un développement basé sur une économie du savoir, l'existence de ressources humaines qui peuvent être formées et qualifiées, et... les moyens financiers", a déclaré le secrétaire général du Haut conseil jordanien pour la science et la technologie, Adel Touissi, lors de cette conférence.

Jean-Francois Rischard, ancien président de la Banque mondiale, a posé la

question de savoir comment ces pays pouvaient utiliser des stratégies destinées à la création d'emplois et à un développement harmonieux. Dans le même esprit, la Déclaration de Tunis appelle également à partager les meilleures pratiques et les leçons tirées des expériences à succès dans le domaine des économies du savoir.

Cette déclaration s'attache à l'importance du respect par les principaux leaders des domaines liés à l'économie fondée sur les connaissances, et recommande la création d'une instance de coordination composée de spécialistes et d'experts techniques qui partageraient leurs expériences et leur expertise.

Elle demande également l'organisation de visites exploratoires et consultatives dans les différents pays arabes et musulmans pour établir des feuilles de route qui aideraient ces économies à réaliser la transformation souhaitée vers une économie du savoir.

En prélude à la conférence, le Président tunisien Zine El Abidine Ben Ali a souhaité que s'instaure une solidarité numérique entre tous les pays, et sug-

géré que l'ISESCO crée un programme spécial financé par ses membres pour construire cette économie du savoir. Cette société devra travailler à approfondir la coopération et l'intégration entre les pays.

Dans son discours de clôture, le directeur général de l'ISESCO Abdulaziz Othman Altwaijri a déclaré qu'il est important que les pays arabomusulmans coopèrent pour mettre en place cette économie du savoir et puissent rivaliser avec les pays qui ont enregistré des succès dans ce domaine.

Reprenant cette vision, la Déclaration de Tunis appelle à la mise en place de mécanismes adaptés destinés à renforcer la coopération et les partenariats, à accentuer le rôle des entreprises du secteur privé et des organisations de la société civile, et à coordonner les contributions d'instances régionales et internationales spécialisées.

Par Mona Yahia pour Magharebia.com

Le Maroc financera un fonds en faveur des femmes divorcées

Selon la directrice du centre Annajda de Rabat, Fatima Maghnaoui, les mesures prises par le Gouvernement pour soutenir les femmes divorcées "aideront beaucoup de femmes et d'enfants à changer leur quotidien."

Le Parlement du Maroc a voté en faveur de l'avancement de la création d'un fonds, longuement discuté, qui viendra soutenir les femmes divorcées et leurs familles.

Le Fonds de Solidarité Familiale, programmé dans le Code de la Famille de 2003, sera finalement créé grâce à un amendement du projet de loi de finances 2010.

"Les dispositions du Code de la Famille doivent être appliquées, car les parlementaires ont adopté le texte depuis des années", a dit le chef du groupe parlementaire du parti de la Justice et du Développement, Mustapha Ramid, le 23 novembre.

Le Fonds donnera de l'argent aux fem-

mes divorcées et aux mères dont les pensions alimentaires n'ont pas été réglées par le mari. Il se chargera par la suite de récupérer le montant dû pour compenser ses dépenses. Il sera pour l'instant financé par l'argent des impôts.

Halima Alloui fait partie des femmes qui attendent avec impatience l'instauration de cette mesure. Elle a obtenu le divorce depuis plus de six mois mais jusqu'à présent, elle n'arrive pas à percevoir la pension alimentaire pour faire vivre ses enfants. Le Fonds l'aidera à entretenir sa famille et à toucher les montants qui lui sont dûs.

Après que les Parlementaires aient approuvé le projet de loi des Finances au titre de l'année 2010, le 17 novembre, le Ministre des Finances Salaheddine Mezouar a déclaré que tous les partis étaient favorables à la création de ce Fonds, mais à condition que tous les "éléments nécessaires" soient réunis pour sa mise en œuvre notamment sur le plan du financement bud-

gétaire.

Ahmed Zaydi, chef du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires déclare que le Gouvernement "n'avait jamais refusé la création de ce Fonds, mais que pour des raisons financières, l'équipe gouvernementale projetait de le créer en 2011."

Tandis que des critiques s'élèvent sur certains aspects de ce nouveau Fonds, dont des appels à étendre le délai des paiements pour répondre aux réclamations concernant les pensions, des activistes s'empressent d'adhérer à ce projet.

"La mesure aidera beaucoup de femmes et d'enfants à changer leur quotidien", dit la directrice du centre Annajda de Rabat, Fatima Maghnaoui. Le centre vient en aide aux femmes divorcées ou victimes d'abus.

"la non-application de la nafaka (pension alimentaire) a des répercussions négatives qui se manifestent dans la déperdition scolaire et la débauche",

dit-elle.

Maghnaoui affirme que d'autres pays arabes, comme la Tunisie et l'Égypte, ont mis en place des fonds en faveur des mères divorcées et que ces pays affichent un taux de délinquance juvénile inférieur.

"Le gouvernement affichait toujours le prétexte du manque des ressources pour alimenter le fonds de la solidarité familiale alors que beaucoup de fonds relatifs à d'autres secteurs sont financés par l'argent étatique", ajoute-t-elle. "Il est facile de trouver des entrées comme les ressources de la zakat ou encore l'instauration d'une taxe spéciale sur les contrats de mariage."

"Il n'est jamais trop tard pour bien faire", dit enfin la directrice du centre.

Par Sarah Touahri

(pour Magharebia.com)